Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Teil (le) - Tome III

Teil (le), vill., bois, m^{in} supprimé, c^{ne} d'*Hambers,* à 2.500 m. N. du bourg. — *Villam Tilliacum,* 989 (Cart. d'Évron). — *Capella de Tilliaco,* 1125 (Ibid.). — *W. de Tillia,* 1220 (Ibid.). — *Villa de Tylia,* 1226 (Ibid.). — *Burgensiæ apud Tyliam,* 1239 (Cart. de Champagne). — *La ville du Teil,* 1305 (Chart. du Rocher, Mézangers). — *Les féages de Jauzé, sis en la paroisse du Tail,* 1392 (Tit. de la Vaudelle). — *Le bourg du Tail,* 1504 (Ibid.). — *La baronnie du bourg du Teil,* 1737 (Ibid.). — *Le bourg du Teil,* vill., chap. fondée sur la route de Mayenne à Sillé (Jaillot). — *Le bourg du Teil.* f. (Cassini). — Ruiss. affl. de l'Aron ; long., 1.600 m. — Si le monastère carolingien nommé *Talidus* ou *Tillidus* ne peut être identifié avec le Teil d'Hambers, même en supposant l'accent sur le second *i* du mot latin, ce n'est pas la philologie qui l'empêche, car la *villa Tilliacus* de la charte de restauration de l'abbaye d'Évron en 989 désigne sûrement cette même localité, quoique la forme *Tilliacus* doive donner elle aussi un dérivé Teillé. Le mot antique, par analogie avec celui plus fréquent Teil, se sera abrégé. Je n'insiste point d'ailleurs sur la revendication pour le pays d'Hambers d'un établissement que l'antiquité historique du lieu, à la jonction de deux voies importantes, rend vraisemblable. J'ajoute que si le monastère bénédictin restauré par l'évêque Herlemont, et qui eut pour abbés Quirinus et Senfredus, était sous le vocable de Saint-Symphorien, la chapelle du Teil eut saint Jean pour patron.

Le restaurateur de l'abbaye d'Évron lui donna la moitié de la *villa* du Teil, *Tilliacum,* citée dans son énumération entre Bais et Champgeneteux, ce qui ne saurait être plus exact. Hildebert, en 1125, confirma la possession de la chapelle à l'abbaye. Le seigneur de Mayenne, qui voulait s'attribuer la propriété des rives de l'Aron depuis sa source jusqu'au Teil, renonça à ses prétentions en 1226. Les religieux donnèrent à rente perpétuelle, en 1256, les deux métairies du Teil et celle voisine de l'Hôtellerie à Julien Ragot et à Mathurin Garnier, dont les descendants reconnurent encore l'afféagement en 1538.

L'abbaye de Champagne, dont dépendait l'église d'Hambers, avait aussi des droits au Teil, où deux bourgeoisies lui furent vendues en 1239 par Guillaume Peaudeloup.

La chapelle, suivant la tradition locale, était une grande église ; une note inscrite au dos d'un acte de 1392 lui suppose des droits curiaux ; le curé d'Hambers en jouit comme d'une annexe ; en 1497, il devait 12 deniers de cens « pour la place de la chapelle du Teil, » ce qui peut-être la suppose ruinée, et la fabrique en conservait les titres, malheureusement perdus. L'emplacement de la chapelle était en 1683 dans la censive du roi. Le vocable de Saint-Éloi s'était joint à celui de Saint-Jean avant 1536. Diverses fondations avaient été attachées au vieux sanctuaire, celle entre autres de René Dubois. La dame de la Vaudelle en 1679 promet une rente de 10 ℔ au prêtre qui viendrait acquitter ces fondations en faveur de plusieurs habitants du village, « fort incommodés et fort caducs. » On demande à relever la chapelle de ses ruines le 24 juin 1736. Aujourd'hui on ne sait plus même exactement où elle était. Un petit oratoire de 4 à 5 m. de longueur, avec statues de saint Jean, saint Joseph, saint Sébastien, a été construit sur le bord de la route en 1815 par Joseph Bedouet, comme le rappelle une inscription.

La seigneurie laïque du Teil est qualifiée baronnie au XVIII^{e} s., mais en 1504 les officiers du comté du Maine lui contestaient même le titre de châtellenie, empêchant le détenteur de lever « droit d'estallaige sur les marchands, vendans à détail aux foires et marchés qui ont accoustumé tenir au bourg du Tail. » Les poissonniers qui se rendaient de la mer au Mans s'arrêtaient au village, demandaient si le seigneur ou ses gens y étaient, s'ils

voulaient du poisson, déclarant sous peine de confiscation quels poissons ils portaient. Ils n'étaient payés qu'au retour, au prix du marché du Mans attesté par certificat du sénéchal. Le seigneur payait ce privilège par une mesure d'avoine pour chaque cheval. — Il existait aussi un fief du Teil de Montaigu, dont relevaient Montaigu, la Monnerie, la Gillardière, etc.

Au mois d'octobre 1799, une colonne de l'armée de Bourmont, poursuivie par les troupes républicaines, se dispersa dans les bois du Teil, où les habitants l'assistèrent.

Seigneurs : Guillaume du Teil, 1189, 1220, Juhel du Teil, chevalier, 1237, Raoul du Teil, cités aux cartulaires d'Évron et de Champagne. — Guillaume des Écottais, 1384. — Jean des É., 1387 ; il vendit le 1er mai à Jean de Logé, seigneur de la Chasseguerre, mais avait fait le retrait avant 1457, à moins que la vente n'ait porté sur le Teil de Montaigu qui appartint plus tard au marquis de Villaines, seigneur de la Chasseguerre. — Jean de Villiers, seigneur dudit lieu en Sainte-Gemme et d'Hauterives, 1487. — Geoffroy Rayné, mari de Thomine de Villiers, 1496, 1509. — Jean de la Chapelle, 1534, 1536. — François de la C., 1560. — René Bourré, seigneur de Jarzé, d'Averton, etc. — René du Plessis, seigneur de la Roche-Pichemer, 1602, 1606, mari de Renée Bourré. — Charles d'Esparbès, frère d'un évêque de Pamiers, mari de Françoise du Plessis, veuve de Guy de Mondamer, d'où : Charles, inhumé à Laval en 1611, et Gabriel, seigneur du Teil, mineur sous la tutelle de sa mère en 1622, mari de Marguerite du Fay, 1668. — Alcibiade de Nolant, 1683, mari de Marguerite d'Esparbès, qui demeurait au château de Brazais en Marcilly, veuve en 1703. — Gabriel-Alexandre Dyel, seigneur d'Enneval, 1733, 1737. — Alexandre de la Boullay, mari d'Angélique Dyel, 1765, 1783.

> Chart. du Teil, aux Arch. de la M. par don de M. Huberson. — Tit. de la fab. d'Hambers. — Gérault. *Notice sur Evron,* p. 275. — Pour le monastère du Teil ou de Teillé, V. *Actus pont. Cenom,* et *Gesta Aldrici.*